



VIVIERS - Ardèche CATHEDRALE SAINT-VINCENT

Programme de restauration des tapisseries

Juin 2019



Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
www.culture.gouv.fr/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

DOSSIER

Sommaire

Communiqué	3
La cathédrale Saint-Vincent	4
Les tapisseries de la cathédrale Saint-Vincent	5
Les tapisseries sont fragilisées pour plusieurs raisons	6
Exemples d'altérations	7
Le programme de restauration lancé en 2019	8
L'opération	9
Visuels : Les tapisseries qui partent en restauration en 2019	10

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Conservation régionale des monuments historiques

Catherine Guillot, conservatrice du patrimoine Tél. 04 72 00 43 45

Communication - presse

Claude Niski Tél. 04 72 00 44 43 – claudeniski@culture.gouv.fr

Communiqué

Programme de restauration des tapisseries des Gobelins de la cathédrale Saint-Vincent de Viviers en Ardèche

La Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes poursuit en 2019 le programme de restauration des tapisseries du 18^e siècle conservées dans la cathédrale Saint-Vincent de Viviers et propriétés de l'Etat (ministère de la Culture).

Exposées à une lumière excessive, à des variations de température et à un mode d'accrochage inadéquat, les tapisseries ont été fragilisées avec le temps.

Une tapisserie a déjà bénéficié d'une restauration en 2018. Quatre nouvelles tapisseries vont faire l'objet d'une restauration complète, l'opération débute en juin 2019 et durera quatre ans.

En attendant le retour des tapisseries, une réflexion sera menée afin de décider d'un mode d'exposition adapté à de bonnes conditions de conservation, élément essentiel pour transmettre ces œuvres aux générations futures.

Juin 2019

La cathédrale Saint-Vincent

Un diocèse est la circonscription ecclésiastique qui accueille un évêque et dont le siège est fixé dans une cathédrale. A l'époque romaine, la cité la plus importante de ce qui est alors la province de la Narbonnaise est Alba, mais vers 475, le chef-lieu est transféré à Viviers, située de manière privilégiée dans une boucle du Rhône.

Ainsi Viviers profite au fil des siècles de la présence de l'évêque. Elle s'enrichit d'un quartier canonial clos de murs qui abrite les chanoines, d'un palais épiscopal et de la cathédrale, dédiée à saint Vincent. Un premier édifice aurait été fondé lors du transfert de l'évêché (475) et restauré ou reconstruit par l'évêque saint Venance au 6^e siècle (517-544). La cathédrale est reconstruite au début du 12^e siècle, en style roman sous l'impulsion de l'évêque Léodegaire et consacrée il y a 900 ans, en 1119 par le pape Calixte II.

Des chapelles rayonnantes autour du chœur sont construites aux 14^e et aux 15^e siècles. Le chœur est reconstruit en style gothique flamboyant entre 1516 et 1521. En 1567, l'édifice est en très mauvais état à la suite des guerres de religion et bénéficie entre 1567 et 1606 de très importants travaux de rénovation. La nef, originellement couverte de bois, est dotée d'une voûte en pierre due à l'architecte avignonnais Franque entre 1757 et 1759.

La cathédrale subit très peu de dégâts durant la Révolution mais connaît un épisode difficile de 1801 à 1822 à la suite de la suppression du diocèse de Viviers, transféré à Mende. Cependant, le diocèse de Viviers est rétabli en 1823 et la cathédrale restaurée. L'édifice actuel est le fruit de ces siècles d'histoire et de ces restaurations successives.

A la suite du concordat de 1801 établi entre le pape et l'empereur Napoléon, les cathédrales sièges d'un évêché à cette date sont officiellement déclarées propriétés de l'Etat. Cette décision est confirmée lors de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905.

Le 9 août 1906, la cathédrale de Viviers est classée au titre des monuments historiques. Elle s'inscrit au cœur d'un centre ancien particulièrement remarquable, devenu « secteur sauvegardé » en 1982 comme le Vieux Lyon ou le cœur du Puy-en-Velay.



La cathédrale de Viviers dans son site © DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Frédéric. Sauvage

Les tapisseries de la cathédrale Saint-Vincent

En 1858, six tapisseries des Gobelins, datant du 18^e siècle, sont installées dans le chœur et la nef de l'édifice. Commandes royales, elles appartiennent à la tenture du Nouveau Testament, série de scènes dont les cartons sont dus aux peintres Jean Jouvenet et Jean Restout.

Ces modèles sont traduits dans la technique de la haute lisse (métier vertical) dans les ateliers de Jean Lefèvre et Audran aux Gobelins à Paris entre 1723 et 1779. Les tapisseries sont composées de laine et de soie teintes.

Les six tapisseries représentaient *Le Baptême du Christ*, *La Pêche miraculeuse*, *La Résurrection de Lazare*, *Jésus chassant les marchands du Temple*, *Le Lavement des pieds* et *La Cène*. Elles ont été classées au titre des monuments historiques par arrêté du 4 juillet 1903.

En 1974, trois tapisseries sont volées, *Jésus chassant les marchands du Temple*, *Le Lavement des pieds* et *La Cène*. En 1982, *Jésus chassant les marchands du Temple* et *Le Lavement des pieds* sont retrouvées mais *La Cène* est toujours manquante.

L'accrochage a été revu en 1917 et trois d'entre elles ont été restaurées durant l'entre-deux-guerres. Durant la Seconde Guerre mondiale, elles sont déposées au château de Contenson à Saint-Just-en-Chevalet dans la Loire afin de les protéger.



Le Baptême du Christ (Carton de Restout livré en 1775) - L 7,05 m x H 4,25 m © Xavier Spertini

Les tapisseries sont fragilisées pour plusieurs raisons

La Direction régionale des affaires culturelles a commandé un diagnostic complet sur l'état des tapisseries afin de définir les modalités de restauration.

L'étude a établi que les tapisseries, malgré des restaurations successives, sont très dégradées et fragilisées en particulier par la lumière des verrières du choeur, un mode d'accrochage et un chauffage à air pulsé inadaptés.

Ces mauvaises conditions de conservation ont entraîné des déformations généralisées, en pli ou en poche selon les cas, des déformations de tissage, un empoussièrement généralisé, des infestations (insectes), ainsi qu'une décoloration irréversible.

La tapisserie la plus abîmée *La Résurrection de Lazare* a d'ores et déjà été restaurée. Les altérations causées par la lumière étant irréversibles, cette pièce ne pourra plus être présentée que de manière temporaire. Une réserve est en cours d'aménagement dans la cathédrale afin de l'y conserver dans de bonnes conditions.

Exemples d'altérations

Tension de chaîne



Rupture de galon



Décoloration



Déformation et décoloration



© Maison Chevalier, entité de la Maison Pouyanne

Le programme de restauration lancé en 2019

Les quatre tapisseries représentant *Le Baptême du Christ*, *La Pêche miraculeuse*, *Jésus chassant les marchands du Temple*, *Le Lavement des pieds* partent en restauration pour une durée de quatre ans à partir du mois de juin 2019

Un marché a été passé par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. La manufacture De Wit à Malines a été choisie pour cette opération. Les tapisseries seront d'abord décontaminées (elles seront ainsi débarrassées des insectes et des éventuelles moisissures), les doublures et les systèmes de suspension retirés, puis un nettoyage par aspiration sera opéré.

Les opérations de consolidation et de restauration proprement dites pourront ensuite intervenir.

Une réflexion sera ensuite conduite puisque les tapisseries ne pourront plus être exposées dans le chœur de la cathédrale trop ensoleillé. Un projet d'exposition dans la nef, conduisant nécessairement à un redéploiement des tableaux dans l'édifice, sera mené en concertation avec l'affectataire, avec l'aide de la manufacture De Wit qui propose des modes d'accrochage à la fois respectueux des tapisseries et du monument qui les accueille.

L'opération

Viviers (Ardèche)

Cathédrale Saint-Vincent

Classée au titre des monuments historiques le 9 août 1906

Tapisseries classées au titre des monuments historiques le 4 juillet 1903

Propriétaire : État

Affectataire : Diocèse de Viviers

Travaux réalisés :

Restauration des tapisseries

Coût total de l'opération : 234 660 € TTC

Financée à 100% par l'État/ministère de la Culture

- DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

- Restauration de quatre tapisseries en 2019-2023 : 161 970 euros € TTC

- Restauration d'une tapisserie en 2018 : 72 690€ TTC

Maîtrise d'ouvrage :

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - Conservation régionale des monuments historiques

Frédéric Henriot, conservateur régional des monuments historiques,

Catherine Guillot, conservatrice du patrimoine

Maîtrise d'œuvre :

Manufacture royale De Wit à Malines

Société Illaë à Paris (pour la restauration de *La Résurrection de Lazare*)

Etude diagnostic :

Chevalier conservation

Visuels : Les tapisseries qui partent en restauration en 2019

Le Baptême du Christ (Carton de Restout livré en 1775) - L 7,05 m X H 4,25 m © Xavier Spertini



La Pêche miraculeuse (Carton de Jouvenet livré en 1712, restaurée en 1927)
- L 6,85 m X H 4,25 m © Xavier Spertini



Le Christ chassant les marchands du Temple (Carton de Jouvenet livré en 1714, volée en 1974 retrouvée en mauvais état, cette tapisserie a subi une importante restauration en 1982) - L 7,05 m X H 5,15 m © Xavier Spertini



Le Lavement des pieds (Carton de Restout livré en 1779, volée en 1974 retrouvée en mauvais état, cette tapisserie a subi une importante restauration en 1982) - L 7,10 m X H 4,25 m © Xavier Spertini

